

Bref historique de ce projet d'assises des mouvements d'habitants :

En février 2012, notre association (l'AHJ) a pris l'initiative de convoquer plusieurs associations d'habitants genevoises, pour partager avec elles nos préoccupations ; ci-dessous un extrait de notre convocation qui résume bien l'état de nos réflexions

« La Ville de Genève est déjà la ville la plus dense de Suisse (12'000 habitants au km² contre 9000 à Bâle et 7500 à Zurich).

Chacune de nos associations est confrontée dans ses activités à une surdensification du centre qui porte atteinte à la qualité de vie des habitants tout en péjorant la qualité du tissu bâti (respiration, ensoleillement, luminosité, promiscuité). Cette surdensification se caractérise par la multiplication de surélévations d'immeubles existants et le «bourrage» de l'espace urbain, par la construction de nouveaux immeubles sur cours, places ou parkings ou par la démolition-reconstruction d'immeubles agrandis et plus hauts. En revanche aucun projet ne prévoit la création de parc ou de place.

La crise du logement à Genève ne saurait justifier une politique du coup par coup en construisant n'importe où, n'importe comment, à n'importe quel prix, sans vision d'ensemble et sans débat public sur quel développement pour la région genevoise. »

« nous pensons qu'il serait utile de nous réunir afin de construire une vision d'ensemble qui nous permette d'intervenir dans le débat public sur l'avenir de la ville que nous voulons. Cet avenir ne peut être laissé aux seuls soins des promoteurs, des financiers et des politiciens qui les représentent. Il serait par exemple utile de réfléchir ensemble à la notion d'un développement-densification équitable du territoire («justice territoriale»), et d'un rééquilibrage centre-périphérie afin de dégager des propositions en relation avec nos luttes dans nos quartiers respectifs. »

Ce collectif d'associations ainsi créé, décide en juin 2012, par l'intermédiaire de la presse, de publier un « appel à candidature », une sorte de cahier des charges pour le futur conseiller d'Etat remplaçant de M. Muller, démissionnaire. Ce cahier des charges reprend l'essentiel de nos constats, de nos préoccupations et des moyens à mettre en place. Le collectif rencontre M. Longchamp en septembre 2012.

En décembre 2012, certaines de nos associations participent aux assises transfrontalières franco-valdo-genevoises. Même constat mais à une échelle plus large – mêmes revendications sur le territoire, le logement, le déséquilibre entre le nombre de logement et le nombre d'emplois, etc...

Le collectif décide d'autre part d'organiser des « assises » sur le logement au printemps 2013.

Pourquoi des Assises ?

Si nous voulons intervenir dans le débat public et interpeller les autorités, il nous faut mieux comprendre les enjeux des politiques urbaines aujourd'hui ainsi que le discours officiel qui trop souvent nous culpabilise et nous empêche d'agir. Ex : pourquoi tant de locataires, alors que la loi les y autorise, ne s'opposent pas aux hausses de loyers ? Aujourd'hui la moyenne à la relocation est de 20 % d'augmentation. Procédé scandaleux et injustifié.

Enfin quels moyens mettons-nous en place tous ensemble, pour nous faire entendre et améliorer la situation décrite ci-dessus ? Quelques exemples :

- . moratoire sur les surélévations
- . blocage des loyers à la relocation
- . politique active d'acquisition foncière des autorités
- . revoir les différents types de baux
- Etc...

Mars 2013